

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Mise en oeuvre de la politique environnementale dans l'espace public

Actions en faveur de la biodiversité

La mise en place de la lutte biologique nous permet de ne pas avoir à utiliser les produits

phytosanitaires dans nos serres. Nous avons procédé à des lâchers de chrysopes, d'aphidius. La lutte contre la pyrale du buis et la chenille processionnaire du chêne continue en installant des pièges à phéromones ainsi que l'installations d'hôtel à insectes.

Préservation des ressources

Gestion de l'eau



La Ville poursuit ses actions sur les économies d'eau par :

- > le paillage des massifs floraux et arbustifs,
- > la mise en place de l'arrosage automatique,
- > l'utilisation de plantes pérennes.

Produits phytosanitaires : 0 phyto !



La collectivité continue sur la démarche zéro phyto avec des méthodes alternatives.

L'acquisition de balayeuse de voirie équipée de brosses de désherbage nous permet de nettoyer le fil d'eau de nos caniveaux. Les surfaces minérales stabilisées sont entretenues par le passage réguliers d'une binette mécanique type stabnet. Pour le nettoyage de nos allées, nous avons recours au désherbage thermique et manuel.

Les déchets verts collectés sont déposés sur une station de compostage limitrophe ce qui nous permet de recharger nos massifs en compost de façon à redonner de la matière organique et de recréer la vie microbienne.

Elaboration du règlement local de publicité (R.L.P)

Par délibération du conseil municipal du 2 octobre 2015, la mise en révision du RLP a été prescrite avec pour objectifs :

- d'adapter au contexte...



Programme de renouvellement urbain

L'aménagement urbain

L'objectif de la Municipalité est d'offrir à chaque habitant un cadre de vie harmonieux, dans un environnement urbain apaisé et protégé :

- Préserver le cadre de vie dans les quartier d'habitat pavillonnaire

Il est nécessaire de créer des espaces publics accueillants, en développant une mixité des fonctions garantissant une proximité entre habitat, emplois, services et commerces :

- Développer des marqueurs d'identité territoriale, en s'appuyant notamment sur le patrimoine remarquable :
- Requalifier les espaces publics, mettre en valeur les parcs de la ville (Jardin de l'horticulture, parc de l'arbre à l'oiseau...)

Il faut aussi réinscrire le coeur historique de Soissons dans sa fonction de centralité urbaine :

- Créer un réseau entre les places du centre-ville, supports de l'armature du centre-ville

L'environnement et la transition énergétique

Nous avons décidé de mettre en valeur les continuités écologiques et les paysages afin de faire de Soissons une ville référente en terme de développement durable :

- Végétaliser les espaces publics, notamment au sein des quartiers d'habitation
- Valoriser les parcs urbains, véritables poumons verts de la ville
- Poursuivre l'aménagement de la ligne Rochy-Condé

Nous devons donc articuler le développement et l'image de la ville autour de sa trame bleue

- Valoriser les berges de l'Aisne
- Redécouvrir la crise à travers le projet de Zickel-Dehaitre

Pour cela, il est nécessaire d'assurer un développement harmonieux, de haute qualité environnementale au service de la transition écologique et énergétique

- Développer les jardins familiaux et l'agriculture urbaine

- › Favoriser l'évolution du camping vers un hébergement nature

La Municipalité a décidé de favoriser des formes urbaines spécifiques, plus compactes et respectueuses de l'environnement :

- › Intégrer une forte dimension environnementale dans chacun des projets
- › Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
- › Réduire la précarité énergétique des ménages

Il faut aussi limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces naturels :

- › Fixer une enveloppe urbaine permettant la protection des espaces agricoles

Les transports et déplacements

Pour répondre aux besoins de mobilité et de déplacements des Soissonnais en développant les modes multimodaux, il faut :

- › Améliorer et diversifier l'offre de transports en commun
- › Soutenir le covoiturage et l'auto-partage
- › Engager une réflexion sur les modes de stationnement, notamment dans le centre-ville

Il est essentiel d'adapter la desserte et la circulation à l'évolution urbaine en repensant les modes de transport :

- › Adapter la ville aux circulations piétonnes et cyclables, inciter et donner envie aux habitants d'utiliser d'autres moyens de déplacements que la voiture
- › Améliorer les liens entre les quartiers d'habitation et les pôles attractifs de la ville

La Ville a pour objectif d'améliorer l'accès aux pôles de transport en commun et d'optimiser la desserte des quartiers avec le développement des circulations douces et innovantes :

- › Développer un pôle multimodal autour de la gare
- › Imaginer une mobilité innovante entre la gare et le centre-ville



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

